

Le guide du COMPOSTAGE



Communauté de Communes
FAUCIGNY GLIÈRES

Financé
par



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Tri à la source
et valorisation
des biodéchets



AVEC LE
FONDS VERT
ON ACCELERE



Le compost, c'est quoi ?

Le compostage est un procédé de décomposition naturelle des déchets organiques (épluchures, restes de repas, végétaux, etc.), par des microorganismes et des insectes en présence d'humidité et d'oxygène.

Au bout de 8 à 12 mois de décomposition, une matière riche et terreuse avec une bonne odeur d'humus de forêt est créée : c'est le compost.

Le composteur permet d'optimiser et d'accélérer ce processus, tout en facilitant la récupération du compost en fin de cycle.

Pourquoi composter ?



① Ça évite de gaspiller des ressources

Aujourd'hui, alors qu'ils sont composés en majorité d'eau, la plupart des déchets organiques du territoire terminent leur vie à l'incinérateur ! A l'inverse, le compostage permet de les valoriser localement comme engrais. Une pratique vieille comme le monde, bien connue dans nos campagnes.

② Ça réduit le volume de votre poubelle

Les déchets organiques occupent 1/3 de nos poubelles ordures ménagères, soit 80 kg par an par habitant environ. Commencer le compostage c'est donc l'opportunité de diminuer significativement le volume de vos ordures.

③ C'est écologique

Composter, c'est ramener la matière organique dans les sols et donc capter une partie du CO₂ présent dans l'atmosphère. En compostant, on lutte donc efficacement contre le dérèglement climatique.

Comment obtenir un composteur ?

Pour réserver votre composteur, il vous suffit de remplir [le formulaire en ligne](#) en précisant les jours de la semaine et les créneaux horaires où vous êtes le plus susceptible d'être disponible pour venir retirer votre composteur et votre bio-seau.



Vous serez ensuite contacté par le service Déchets pour venir retirer votre kit de compostage individuel composé d'un composteur de 400 litres, d'un bio-seau de 7 litres et d'une notice explicative.

Attention : Les composteurs individuels sont réservés exclusivement aux habitants de la CCFG* possédant un jardin ou un espace extérieur privatif.

* Dans la limite d'1 composteur et d'1 bioseau par foyer éligible

J'installe mon composteur

Placez idéalement le composteur à mi-ombre pour conserver l'humidité à l'intérieur du compost.

Prévoyez de l'espace autour de votre composteur pour pouvoir facilement ouvrir le couvercle, mélanger les déchets ou encore démouler votre composteur pour en récupérer le contenu.

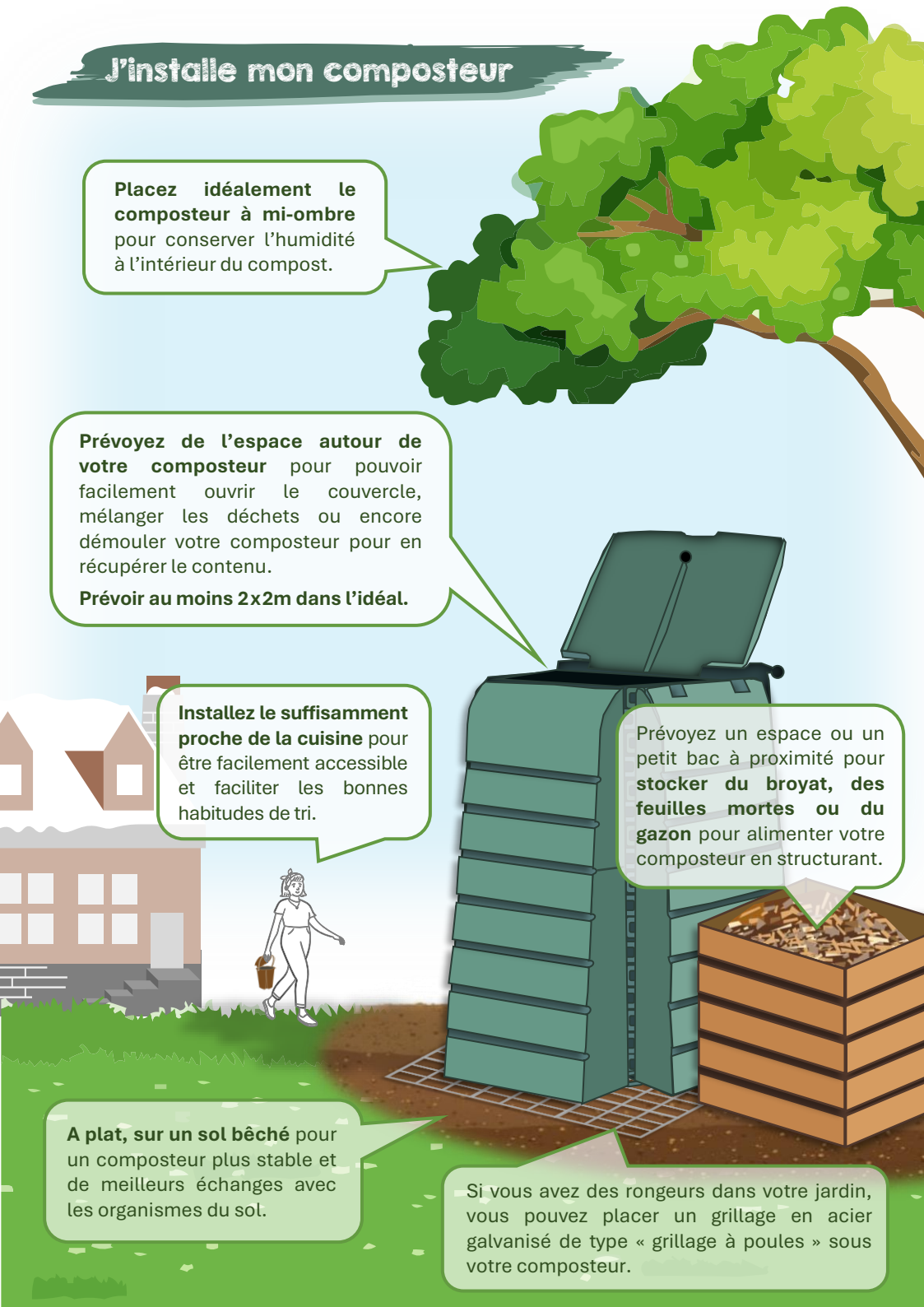
Prévoir au moins 2x2m dans l'idéal.

Installez le suffisamment proche de la cuisine pour être facilement accessible et faciliter les bonnes habitudes de tri.

Prévoyez un espace ou un petit bac à proximité pour stocker du broyat, des feuilles mortes ou du gazon pour alimenter votre composteur en structurant.

A plat, sur un sol bêché pour un composteur plus stable et de meilleurs échanges avec les organismes du sol.

Si vous avez des rongeurs dans votre jardin, vous pouvez placer un grillage en acier galvanisé de type « grillage à poules » sous votre composteur.



Que mettre dans mon composteur?



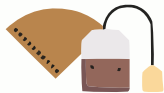
Déchets acceptés



Pain rassis



Restes de repas



Filtres à café et sachets de thé



Broyats et copeaux de bois



Fruits, légumes, épluchures...



Feuilles mortes et fleurs fanées



Tailles de haies et petits branchages



Déchets de tontes



Déchets tolérés en petites quantités



Restes de viandes ou de poissons



Agrumes et oignons



Coquillages et fruits de mer



Cendres de bois refroidies

Déchets Interdits



Emballages (verre, plastique, métal), sacs plastiques, capsules de café... même biodégradables

Couches et textiles hygiéniques



Mégots et Chewing-gums



Litières et excréments



Gros branchages, plantes invasives ou malades



Huiles

Produits chimiques



Médicaments

A jeter dans les POINTS DE TRI



A jeter dans les ORDURES MENAGERES



Au cas par cas : Déchèteries, pharmacie, ordures ménagères... Demander au service déchets en cas de doute



Comment entretenir mon compost ?

1 Je diversifie

Les déchets peuvent être issus de la cuisine, comme du jardin. Pensez à alterner les déchets humides (restes de repas, épluchures, tontes de pelouses...) et les déchets secs (feuilles mortes, sciure, copeaux...). **Plus ils seront variés, meilleur sera le compost !**

Les petits branchages de moins de 20 cm de long sont également indispensables : incorporés au compost, ils facilitent l'aération des déchets et régulent les excès d'humidité.



La recette du succès : 1 volume de matière humide + 1/2 volume de matière sèche, remuez... ..et ainsi de suite.

2 Je mélange

Mélangez 1 à 4 fois par mois les déchets, sur vingt centimètres de profondeur, des pourtours vers le centre. En les aérant et en les homogénéisant, vous accélérez le processus de compostage et vous évitez la fermentation, source d'odeurs désagréables.



La clé de la réussite : la régularité !

3 Je surveille l'humidité

Les petits habitants de votre composteur ont besoin d'humidité pour se développer et transformer les déchets. **De temps en temps, pensez à contrôler l'humidité de votre compost. Pour ça, rien de plus simple. Prenez une poignée de compost, pressez-la et ...**

- ⇒ Si quelques gouttes apparaissent et que la matière forme un petit boudin : l'humidité est correcte.
- ⇒ S'il s'émiette avec présence de filaments blanchâtre : il est trop sec ; réhumidifiez le en l'arrosant légèrement.
- ⇒ S'il est visqueux avec des écoulements de jus importants : il est trop humide ; Ajoutez des matières sèches, mélangez et aérez le composteur.



Videz vos matières organiques sur le dessus



Ajoutez 1/3 ou 1/2 volume de matières sèches



Remuez et aérez sur une épaisseur de 20 cm



Appliquez cette recette pendant 8 à 10 mois

Comment récupérer mon compost ?

① Comment savoir s'il est prêt à être utilisé ?

Au bout de 8 à 10 mois, votre compost est prêt! Il se reconnaît à son aspect homogène et à sa couleur sombre.

Il dégage une odeur agréable de terre de forêt, avec une structure grumeleuse qui s'émiette facilement. Il ne doit plus contenir d'organismes décomposeurs visibles à l'oeil nu (vers, insectes...).



Dépôt récent de déchets compostables

Compost en cours de décomposition

Le compost à récupérer (minimum 8-10 mois)

② Je prélève une petite quantité



- ⇒ Relevez une tige à l'avant du composteur, sans la retirer complètement.
- ⇒ Ouvrez la trappe inférieure et récupérez la quantité de compost souhaitée.



③ Je récupère tout le compost

1. Retirez une des deux tiges situées sur l'avant pour ouvrir complètement votre composteur et le démouler ;
2. Remontez votre composteur à proximité du tas de compost que vous venez de démouler ;
3. Prenez la couche supérieure de compost non décomposé, déposez-la au sol ou sur une bâche, déposez les autres couches successives au dessus jusqu'à atteindre le compost à récupérer ;
4. Récupérez le compost prêt à l'emploi ;
5. Rechargez le composteur, avec les déchets non compostés couche par couche, des plus décomposées aux moins compostées. Et c'est reparti pour un cycle !

Et voilà ! Vous disposez de compost, prêt à l'emploi. Vous pouvez le tamiser si vous souhaitez un compost plus fin et moins grossier pour vos plantes d'intérieur par exemple.



Comment utiliser mon compost ?

Le compost apporte l'ensemble des nutriments nécessaires à la terre pour toutes les cultures : le gazon, le potager, les plantes vivaces, les haies ou le rempotage. L'ajout de compost améliore également la structure du sol et participe à limiter les maladies. Et tout cela de manière 100% écologique, sans avoir recours aux produits chimiques !



Vous pouvez l'utiliser :

- ⇒ **En paillage nutritif** : Le compost jeune (6 à 8 mois) est particulièrement adapté pour cet usage de part son effet structurant. Etalez-le en fines couches de 5 cm d'épaisseur (sans le tasser) autour des plantes arbustes et arbres et entre les rangs des cultures potagères. La nature s'occupe du reste !
- ⇒ **En terreau pour le jardin potager** : le compost mûr (10 à 12 mois) – idéalement tamisé - est parfait pour cet usage de part son effet fertilisant. Incorporez le compost à la surface du sol sur une profondeur comprise entre 0,5 et 2cm environ.
- ⇒ **En terreau pour vos jardinières, plantes d'intérieur ou le rempotage** : mélangez 1/3 de compost mûr tamisé avec 2/3 de terre. Pour les fleurs en pot, les jeunes plants et les semis, il est conseillé de mélanger le compost à de la terre et du sable. En effet, le compost pur, très riche en nutriments, risque de ralentir la germination, voire brûler les racines de vos plants.
- ⇒ **Pour lutter contre la prolifération des mousses** : Votre pelouse est envahie de mousses ? Déposez régulièrement un peu de compost sur les zones concernées. L'apport de nutriments fera régresser, voire disparaître, les mousses indésirables.

Si vous ne pouvez pas utiliser tout votre compost dans la semaine qui suit sa récupération, mettez-le dans un sac et stockez-le de préférence dans un milieu sombre, humide et à l'abri des intempéries. Utilisez le dans les 6 mois après la récolte pour bénéficier de toutes ses qualités



Pour aller plus loin



MOINS GASPILLER

30 kg

et 150 €

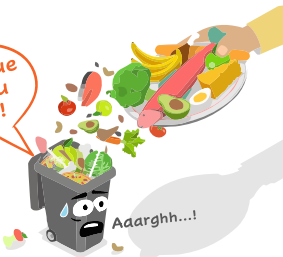
C'est la quantité de nourriture achetée par personne qui part à la poubelle chaque année. Dont 7 kg d'aliments encore emballés !

Alors pour éviter de gaspiller, le premier réflexe est de surveiller les dates de péremption de vos produits et de n'acheter que les quantités de produits frais dont vous avez besoin pour vos menus du moment.

Sur le podium des aliments les plus gaspillés, figurent ainsi les fruits et les légumes. Vous pouvez par exemple jouer de créativité en testant de nouvelles recettes en utilisant les restes.

Ne laissez plus votre poubelle ou votre composteur se servir dans le frigo avant vous !

Surtout que je suis au régime !



MIEUX COMPOSTER

Vous avez un problème avec votre composteur, la maturation ou l'utilisation de votre compost ? Vous avez besoin de conseils, d'astuces pratiques pour aller plus loin ?

Rendez-vous sur le site internet de la CCFG. Vous y trouverez une foire aux questions concernant les problèmes les plus fréquemment rencontrés, des astuces, des vidéos explicatives, etc. Le compostage n'aura ainsi plus de secrets pour vous !

Retrouvez toutes les actualités déchets, les consignes de tri et les démarches sur notre site internet : dechets@ccfg.fr



Des questions ?



Communauté de Communes
FAUCIGNY GLIÈRES

Contactez le service déchets :
dechets@ccfg.fr - 04.50.25.22.51.